Document generated on 07/15/2025 6:14 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Un espace à partager

Tania Martin and Sandy Lalancette

Number 131, Winter 2011–2012

Un patrimoine à convertir

URI: https://id.erudit.org/iderudit/65737ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Martin, T. & Lalancette, S. (2011). Un espace à partager. *Continuité*, (131), 28–31.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Un ESPACE à

Les églises peuvent bien connaître un changement d'usage sans qu'on procède à une conversion complète. On peut y tenir tantôt des pratiques du culte, tantôt des activités citoyennes. La collectivité autant que les fidèles profiteront de ce partage des usages.

par Tania Martin et Sandy Lalancette

Dans les dernières années, plusieurs églises ont été converties en bibliothèques, en plateaux sportifs ou en espaces communautaires. Mais on ne peut pas répéter partout la même solution. Pour répondre au désir des citoyens et des paroissiens qui tiennent à la survie de leur église de quartier ou de village, il faut revoir les potentiels de ce type de bâtiment.

Pour qu'un lieu soit conservé, il doit être occupé, habité. Cela vaut aussi bien sûr pour les églises. Dans ces cas, une des solutions est de partager l'usage du bâtiment pour servir à la fois la collectivité et les fidèles. Le propriétaire de l'édifice en profitera également, puisque les coûts d'entretien, de chauffage et de réparations pourront être répartis. Des interventions physiques, voire des changements architecturaux peuvent s'avérer nécessaires pour que l'église puisse accueillir de nouvelles activités. Mais ces transformations peuvent aussi contribuer à la viabilité de ce patrimoine. En fréquentant le lieu pour voir un spectacle ou assister à une conférence, les gens auront autant de nouvelles occasions de se l'approprier, voire de se remémorer la signification qu'il avait autrefois. De nouveaux liens d'attachement peuvent alors naître, qui favoriseront l'engagement citoyen pour le maintien de l'intégrité du lieu. Ces bénéfices ne pouvant pas être chiffrés, ils appellent à des façons de calculer

En 2007, les participants de la Grande Traversée de la Gaspésie ont été reçus à manger dans le décor somptueux de l'église Saint-Michel de Percé.
Photo : Charles Bilodeau

Les églises pourraient accueillir davantage de célébrations non religieuses, comme « Moment de mémoire », où musique et textes littéraires ont amené le public à se recueillir sur le thème de la mort, le 2 novembre dernier, à l'église de Deschambault.
Photo : Denis Baribault

PARTAGER

qui prennent en considération le coût du cycle de vie des projets successifs ainsi que les aspects intangibles, comme le bien-être de la collectivité.

Peu importe le modèle de financement choisi pour le projet de conversion, les usagers auront à débourser pour bénéficier de ces espaces, que ce soit par le paiement d'un loyer, par leurs impôts (si des subventions sont accordées) ou d'autres frais (quote-part, tarification ou contribution). L'idée de partager les coûts entre le plus grand nombre de personnes (la dîme autrefois, nos impôts aujourd'hui) est donc à développer, tout comme le mécénat.

Événements ponctuels

Le clergé accueille assez bien l'idée de partager le lieu de culte avec des utilisateurs autres que les fidèles, si on se fie aux nombreuses fabriques qui ouvrent les portes de leur église à des concerts, comme l'église de Saint-Anaclet-de-Lessard, dans le Bas-Saint-Laurent, ou l'église Saint-Roch à Québec, qui accueille notamment l'International des musiques sacrées chaque année. Elles le font aussi pour des conférences et d'autres activités qui s'adressent à un public plus large que les paroissiens pratiquants, telles les Conférences régionales sur le patrimoine religieux tenues à l'église Saint-Joseph de Carleton-sur-Mer en mai 2011. Les fondeurs de la Grande Traversée de la Gaspésie ont même été hébergés, le temps d'un repas, à l'église Saint-Michel de Percé. Afin de libérer l'espace nécessaire pour des événements de ce genre, quelques fabriques ont enlevé les bancs de leur église ou les ont rendus amovibles. Certaines choisiront de désacraliser temporairement l'église, en retirant le tabernacle, par exemple. Dans des lieux aussi imposants que la basilique Notre-Dame à Montréal ou la cathédrale de Québec, on interprète l'histoire et l'architecture, ce qui en fait des monuments touristiques. Toutes ces activités ont l'avantage de faire connaître ces lieux aux citoyens et aux visiteurs.

Souvent, les fabriques ne reçoivent pas un sou pour de tels usages des lieux. Si elles touchaient un certain montant, cet argent pourrait aider à couvrir les exorbitantes dépenses liées à l'entretien et au chauffage des églises. Certaines fabriques en recueillent ponctuellement, comme à Baie-Comeau, où des spectacles offerts à l'église Sainte-Amélie visent à financer l'entretien du bâtiment et à assurer son statut religieux.

Cohabitation continue

Si on poussait cette ouverture plus loin, en inversant la proportion de l'espace et du temps consacrée à des fonctions autres que le culte, ne pourrait-on pas répondre à des besoins collectifs et communautaires ? Il y a eu quelques tentatives au Québec. Pensons à l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, dans le quartier Saint-Roch à Québec, où on a autorisé la transformation des jubés et des bas-côtés afin d'accueillir des ateliers d'artistes et de loger des organismes communautaires, qui versent un loyer modique, ce qui permet de rentabiliser l'édifice tout en préservant sa fonction religieuse.

En Grande-Bretagne, une association locale, de concert avec la fabrique d'un quartier de Londres, a amassé auprès de fondations l'argent nécessaire pour faire construire un centre communautaire à l'intérieur de son église gothique. Ce nouveau volume contemporain autoportant de trois étages, contenant notamment un gymnase, une salle d'exposition et une salle polyvalente, crée un nouveau parcours

La conversion du couvent de la paroisse Saint-Charles de Limoilou permet certes d'apprécier ce qui devait être le cœur paroissial, mais a laissé en plan l'avenir du lieu de culte.

Photo : Sandy Lalancette

Le projet d'habitation communautaire sur la parcelle qu'occupe l'église Saint-Eugène dans le quartier Rosemont, à Montréal, a permis au bâtiment religieux de conserver l'intégrité de son apparence extérieure. Il s'inscrit désormais dans un complexe pour personnes âgées en perte d'autonomie.

Photo : Alexis Hamel

dans la nef et renforce par le fait même l'importance du chœur, toujours disponible pour célébrer la messe et où la hauteur complète a été maintenue. Une solution aussi audacieuse (et réversible) ne semble pas avoir été proposée au Québec, mais la cohabitation des lieux est une piste prometteuse.

La clé : la concertation

Les défis pour réaliser de tels projets sont nombreux, mais surmontables. Qui dit nouvelles fonctions dit mise aux normes, possiblement changement de zonage, campagne de financement, demandes de subventions, négociation d'hypothèque, montage de plan fiscal, etc. Sans compter que les décideurs, la fabrique, la communauté religieuse, les promoteurs ou les organismes doivent parfois composer avec les tensions liées à la conversion même du patrimoine religieux.

Ce qui importe avant tout, c'est d'asseoir tous les acteurs autour d'une même table afin de trouver un nouveau programme qui réponde aux besoins de la collectivité. Le succès n'est jamais assuré d'avance ; il dépend en partie de ce que les acteurs clés connaissent et comprennent du projet. Il

PRODUCTIONS Traindenfer

- CONCEPTS D'INTERPRÉTATION ET DEVIS
- DESIGN D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET PERMANENTES
- EXPOSITIONS VIRTUELLES
- SPECTACLES MULTIMÉDIAS
- SENTIERS D'INTERPRÉTATION
- DOCUMENTAIRES

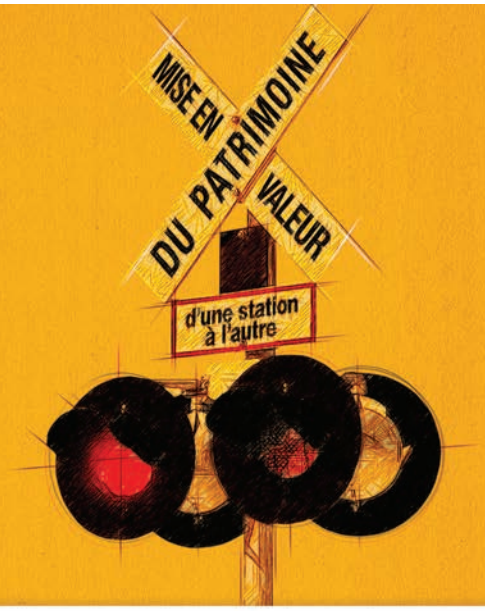

Les Productions Train d'enfer
1042, rue Bernard Ouest, Montréal (Québec) H2V 1T8

514.277.8882
www.traindenfer.ca

faut arrimer les besoins des uns (par exemple, se doter de résidences pour étudiants étrangers) avec ceux des autres (par exemple, pour une communauté religieuse, se départir d'un bien devenu une surcharge) pour aboutir à des solutions gagnantes pour toutes les parties, en tenant compte des enjeux locaux. L'avenir du patrimoine religieux demande imagination et volonté.

Et dans ce domaine, on assiste au meilleur comme au pire. Du côté des réussites, pensons au projet d'habitation communautaire sur la parcelle qu'occupe l'église Saint-Eugène dans le quartier Rosemont, à Montréal. Flanquée de nouveaux bâtiments sur trois côtés, l'église, qui a conservé l'intégrité de son apparence extérieure, s'inscrit maintenant dans un complexe résidentiel et communautaire pour personnes âgées en perte d'autonomie.

À l'opposé, citons la paroisse Saint-Charles de Limoilou, à Québec, qui a vu son noyau paroissial grandement modifié. Tout près de l'église, le couvent a été transformé en condominiums, alors que l'école normale est devenue un CHSLD. L'école de quartier, autrefois tenue par les religieuses qui ont vendu le couvent, abrite aujourd'hui Mères et monde, un centre communautaire et résidentiel pour les jeunes mères. Si ces conversions permettent encore aux passants d'apprécier ce qui devait être le cœur paroissial, elles ont laissé en plan l'avenir du lieu de culte, faute de vision d'ensemble cohérente à long terme.

L'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, dans le quartier Saint-Roch à Québec, accueille divers spectacles et activités, en plus des messes du dimanche. En septembre dernier, on inaugurait officiellement l'Espace Hypérion, le nom donné à la salle.

Photo : Mario Mayes

Aussi pour les couvents

La mixité s'applique aussi aux propriétés des communautés religieuses. Si bon nombre de couvents ont été convertis en hôtels de ville, en condominiums et en logements abordables, d'autres ont été divisés pour accueillir les bureaux de divers organismes culturels et communautaires. La composition et la configuration des espaces intérieurs ont été parfois respectées, parfois saccagées.

Même si, par leur taille et leur organisation spatiale, les couvents se prêtent mieux que les églises à ces nouvelles fonctions, ils posent leur lot de défis. Souvent, soit les ailes de l'édifice sont trop étroites pour qu'on y aménage des unités de chaque côté d'un corridor central, soit le bâtiment est trop large pour que des unités le traversent. Une solution à ce problème serait d'implanter toutes les pièces de services (salle de bain, rangement, salle de lavage) au centre ; les espaces de vie (salon, salle à manger, cuisine, bureau) près des grandes fenêtres dont ces édifices sont habituellement pourvus ; et les chambres à coucher entre ces deux zones, en les dotant de cloisons amovibles ou de portes françaises et d'impostes pour favoriser la circulation d'air et l'apport de lumière naturelle.

Dans le cas où les appartements se trouvent aux étages supérieurs, les étages inférieurs peuvent héberger des bureaux pour des PME en démarrage, des coopératives de solidarité, une chapelle, une cuisine communautaire ouverte aux habitants du quartier pour la transformation d'aliments récoltés dans des potagers cultivés sur le terrain entourant le couvent, des ateliers d'artistes, des espaces de recueillement, un CPE ou un centre de jour pour les aînés, etc. Ces solutions visent une mixité socio-économique à l'intérieur d'un même bâtiment et une diversité d'utilisateurs pour rendre le projet viable et agréable.

Ces nouvelles manières de concevoir des projets s'inscrivent à la fois dans un principe de développement durable et dans une perspective d'économie sociale. Elles permettent à tous de bénéficier d'un patrimoine religieux mis au service des collectivités.

Tania Martin est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti et Sandy Lalancette est candidate à la maîtrise en sciences de l'architecture.

Des ateliers d'artistes et des organismes communautaires logent dans les jubés et les bas-côtés de l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier.

Photo : Josiane Ouellet